

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Moselle



Mairie de
BERG-sur-MOSELLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BERG SUR MOSELLE

Séance du 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le seize du mois de janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué le mardi neuf janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis NOUSSE, Maire.

Etaient présents : Alain GUERQUIN, Jean Jacques THIELEN, Armand ALESCH, Philippe MATTON, Philippe DEZEURE, Marie MARTINEZ, Gérard BETTEMBOURG

Etaient absent : Stéphane SOUMANN (excusé)

Membres du Conseil municipal : 11
En exercice : 09
Ayant pris part au vote : 0%

Objet de la Délibération : N° 700 Modification de la délibération N°662 du 23 novembre 2022

Par délibération en date du 23 novembre 2022, le Conseil municipal a autorisé la signature de la commande correspondant au projet de remplacement des platines et luminaires d'éclairage public par des LEDS et a autorisé à présenter les demandes de subventions auprès de la CCCE et de la sous-préfecture, selon le plan de financement initialement prévu.

Toutefois, le plan de financement des travaux de remplacement des platines et luminaires d'éclairage public par des LEDS doit être modifié de la façon suivante :

Le coût total du projet est actualisé à 47.373,00 € HT soit 56.847,60 € TTC, réparti comme suit :

Subvention du Fonds d'accélération de la transition écologique « fonds vert » : 22.163 €

Participation de la CCCE Fonds de concours « Transition Energétique » : 12.605 €

Fonds propres de la commune : 12.605 €

Le conseil municipal,

Accepte de modifier le plan de financement comme détaillé ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Date de convocation : 09/01/2024

« Pour extrait conforme au registre des délibérations »

Date d'affichage : 09/01/2024

Fait à Berg-Sur-Moselle, le 18 janvier 2024

Le Maire

Denis NOUSSE

